

Projet pédagogique



2022 - 2023

**d'accueil de loisir
Le Ricochet
à Valgors**

SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
(Le centre socioculturel le Ricochet)	
Présentation de l'accueil de loisirs	5
(Secteur enfance)	
Orientations éducatives et pédagogiques	7
Vie quotidienne	8
Les besoins par tranche d'âge	11
L'accueil d'enfants atteint de trouble de la santé ou en situation de handicap	12
Les séjours et activités accessoires.....	12
L'engagement relationnel.....	13

Présentation de la structure

Le centre social rural intercommunal du pays de Valgorge est une association qui a été créée le 13 Novembre 1995. Depuis 2017, il a changé de nom et s'appelle maintenant le centre socioculturel Le Ricochet. Le conseil d'administration gère l'association de façon collégiale depuis 2020.

Statuts de l'association :

Accueillir, accompagner ou mettre en place toute activité à caractère sociale, médico-sociale, socio-éducatif, socioculturel et culturel au profit de l'ensemble de la population du territoire de la communauté de communes Beaume Drobie.

Favoriser : l'implication de chacun dans la mise en œuvre du projet social et l'émergence d'initiatives d'habitants ou groupes d'habitants, de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, si ceux-ci ne sont pas en contradiction avec les présents statuts.

Proposer ses services de soutien : logistique, secrétariat, location de salle, de matériel...

Assurer une fonction intermédiaire, relais entre les habitants et les partenaires sociaux tels que la CAF, La MSA, la CPAM, le CG...

Connaissance du secteur géographique et de la population :

De part sa situation géographique et sa faible population, il est peu commun de voir un centre socioculturel dans un tel territoire.

Le territoire d'intervention du centre socioculturel a été élargi en 2017 à l'ensemble de la communauté de commune Beaume Drobie. Cette dernière compte 19 communes avec 8940 habitants. Auparavant, il était limité aux 5 communes de l'ancien canton de Valgorge avec 914 habitants.

Le centre socioculturel englobe plusieurs secteurs :

Conseil d'administration : Composé de 8 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle, il administre l'association en concertation avec les techniciens salariés.

Secteur direction : Deux co-directrices coordonnent les différents secteurs en concertation avec les bénévoles du conseil d'administration de l'association. Charlotte assure aussi des missions d'agent de développement et Natacha l'accompagnement social au logement en lien avec le département.

L'action collective famille : Laurianne accompagne les habitants dans la création d'actions familles. Le centre social est un acteur du soutien à la parentalité sur tout le territoire Beaume Drobie. Il comprend également l'animation de la friperie portée par des bénévoles.

Secteurs seniors : Lucille propose des ateliers, des sorties et des séjours à destination des personnes de plus de 60 ans. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets, envies.

Secteur petite enfance avec la crèche : L'équipe de la micro crèche est composée de 5 personnes (1 éducatrice jeunes enfants, 2 auxiliaires puéricultrice, 1 non diplômé, 1 infirmière. Un agrément de 12 places (dont deux d'urgence) est accordé.

Secteur enfance avec l'accueil de loisirs : Ce secteur comprend un centre de loisirs et l'accueil périscolaire du soir. Il participe également aux accueils périscolaires organisés par la mairie de Valgorge (garderie du matin ainsi que la cantine). L'équipe se compose de deux animateurs permanents dont 1 responsable de secteur ainsi qu'un agent de service de la mairie qui gère la cantine, le périscolaire du matin et le périscolaire le mardi soir. Un agrément de 43 places, dont 16 pour les moins de six ans, est accordé.

Secteur jeunesse avec le service jeunesse itinérant Beaume Drobie : Ce secteur, porté par le centre socioculturel le Ricochet, accompagne les projets d'actions des jeunes sur l'ensemble de la communauté de commune Beaume Drobie. Il dispose d'un appartement appelé « l'Appart des jeunes » sur Joyeuse et y accueille les jeunes du mardi au samedi et du lundi au vendredi pendant les vacances. L'équipe se compose de deux animateurs permanents dont 1 responsable de secteur.

Secteur accueil et comptabilité : Une secrétaire comptable assure l'accueil des usagers, s'occupe de la comptabilité du centre socioculturel et des inscriptions du centre de loisirs, du périscolaire du soir, des ateliers et des sorties adultes/séniors.

Secteur entretien : Un technicien assure l'entretien des locaux du centre socioculturel, de la médiathèque intercommunale et d'une partie de l'école de Valgorge et de la mairie.

Secteur France Service : Elisa et Lucille accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives et proposent des ateliers d'aide à la pratique numérique.

Présentation du secteur enfance (périscolaire et accueil de loisirs)

Cette année, l'équipe se compose de 2 ou 3 salariés et un agent de service de la mairie et une stagiaire :

Aurélié d'Humières : Responsable du service, animatrice référente 3-5 ans, assistante sanitaire.
Diplôme : BAFD en cours, PSC1 et BAFA.

Joffrey Barbusse : animateur 6-11 ans et animateur périscolaire (garderie du soir) et atelier multisport. De septembre au 23 juin 2023.
Diplôme : Licence STAPS, PSC1

Amélie Cresta : Animatrice 3-5 ans et périscolaire (garderie du soir).
De septembre à décembre 2022.
Diplôme : BAFA en cours, PSC1

Jonathan Maillet : animateur 6-11 ans et animateur périscolaire (garderie du soir).
A partir du 19 juin 2023.
Diplôme : BPJEPS, PSC1

Maria Del Rosario Lopez Garcia : Agent de service de la mairie qui est responsable du périscolaire du matin et du temps méridien, et qui s'occupe périscolaire du mardi soir en parallèle de l'atelier multisports.

Natacha Neboit : Animatrice 3-11 an en stage CPJEPS depuis février à octobre 2023.

L'accueil périscolaire des jours d'école :

Le secteur enfance du Ricochet s'occupe de l'accueil périscolaire du soir de 16h30 à 18h. Ce temps est partagé entre le goûter et des jeux libres. L'animateur-trice propose une activité, et les enfants choisissent ou non d'y participer. Un maximum de huit enfants sont accueillis sur ce temps, tout âge confondu, avec un-e animateur-trice. Le départ des enfants se fait en échelonner. Le mardi soir, en parallèle, un atelier multisports est proposé dans la salle des fêtes du village. Cet atelier est proposé pour huit enfants de 4 à 6 ans de 16h30 à 17h45. Une attention toute particulière est mise sur le déplacement entre l'école et le centre socioculturel (route à traverser).

L'accueil de Loisirs et les mercredis (périscolaire) :

Le centre de loisirs est ouvert du 1 septembre 2022 au 18 août 2023, les mercredis et vacances scolaires et est fermé durant les vacances de Noël et les jours fériés. L'accueil des enfants au centre de loisirs se fait de 7h30 à 18h. L'accueil de 7h30 à 9h se passe sur inscription obligatoirement. Si aucun enfant n'est inscrit l'accueil commence à 9h. L'accueil des parents le soir se fait entre 16h30 et 18h. Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans. Actuellement la majorité des enfants accueillis ont moins de 10 ans. Les enfants sont répartis en deux groupes (3 à 5 ans et 6 à 11 ans) et certaines activités sont proposées en grand groupe indépendamment de l'âge.

Dès que les effectifs ou l'activité le justifie, des animateurs vacataires viennent compléter l'équipe d'encadrement, ainsi que des personnes bénévoles lors des sorties. Toutes les personnes amenées à s'occuper des enfants, salariés comme bénévoles, sont déclarées à la DRAJES qui vérifie notamment leur honorabilité et leur qualification.

Des temps de passerelle pour les enfants de la crèche qui entreront à l'école en septembre 2023 seront mis en place une fois par mois à partir du mois de mars et ceci en concertation avec la directrice de la crèche. Ces passerelles se dérouleront au centre de loisirs et seront progressives : une ou deux matinées, puis une matinée avec repas pour finir par une journée complète avec goûter partagé avec les parents. Une référente de la crèche sera présente sur ces temps.

Les objectifs de ces passerelles sont :

- D'acclimater progressivement les enfants au passage de la crèche au centre de loisirs.
- De rencontrer les enfants du centre et les animateurs.
- Pour les animateurs du centre, de mieux connaître les enfants qui vont fréquenter le centre dès le mois d'août 2023.
- De prendre contact avec les parents et de les rassurer sur leurs inquiétudes.

Des temps de passerelle pour les enfants de neuf à treize ans seront mis en place une fois par mois à partir du mois d'avril et se dérouleront au service jeunesse. Ces passerelles sont ouvertes et concertées avec le service jeunesse, et les deux centres de loisirs de la communauté de communes (Valgorge et Lablachère). Ceci pour répondre aux attentes des parents, des jeunes et des professionnels. De plus un séjour de vacances sera proposé durant l'été.

Les objectifs de ces passerelles sont :

- D'acclimater progressivement les enfants au passage du centre de loisirs au service jeunesse.
- De rencontrer les jeunes et les animateurs du service jeunesse.
- De prendre contact avec les parents et de les rassurer sur leurs inquiétudes.

Des demi-journées intergénérationnelles seront mises en place régulièrement avec le secteur sénior dans le cadre du centre de loisirs. Ces passerelles sont concertées avec le service sénior.

L'objectif de ces passerelles est :

- De faire se rencontrer ses deux publics afin de créer des liens et de l'entraide entre eux.

Les locaux :

Les garderies après l'école se déroulent dans la salle polyvalente du centre socioculturel. C'est une grande salle avec cuisine, un espace de jeux différencié pour les 3-5 ans et les 6-11 ans. Les portes manteaux se trouvent accolés à cette salle. Cette salle dispose également d'un accès direct sur l'espace extérieur (parc public) que nous utilisons quotidiennement. Des sanitaires sont au même étage.

Les mercredis et vacances, en plus de la salle polyvalente pour les accueils du matin du soir et des temps de repas, nous disposons d'une salle d'activité par groupe soit deux salles, à l'étage du bâtiment. Ainsi que d'une salle de sieste, et de sanitaires.

Si l'activité le nécessite, nous pouvons réserver la salle de fêtes du village (en face du centre). Cette salle est également utilisée pour les ateliers multisports du mardi soir.

Nous disposons également d'un accès direct à la médiathèque.

Mettre en valeur l'environnement et le patrimoine en sensibilisant à sa protection

- ◆ Découvrir ce qui nous entoure de façon ludique
 - Organiser des sorties variées
 - Privilégier les activités extérieures en pleine nature
 - Découvrir des lieux à proximité du lieu de vie
 - Rencontrer des habitants et acteurs du territoire et échanger sur leur passion, leur métier, leurs souvenirs.
- ◆ Etre acteur de la protection de l'environnement
 - Sensibiliser au tri sélectif
 - Sensibiliser à la découverte et à la préservation de la faune et flore locale

Développer la créativité et faciliter l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives

- ◆ Découvrir différentes pratiques culturelles
 - Aller vers des espaces de culture dans un rayon de déplacement raisonnable
 - Favoriser un temps d'échange après ces découvertes
- ◆ Proposer des cycles sportifs
 - Découvrir des sports avec des associations locales
 - Initier à différents sports
- ◆ Encourager la créativité
 - Découvrir différentes techniques créatives
 - Aménager un espace créatif fixe où les enfants peuvent pratiquer de manière autonome différentes formes d'expressions.

Accompagner les enfants vers l'autonomie et la citoyenneté

- ◆ Favoriser l'autonomie
 - Impliquer les enfants dans la mise en place et le rangement des activités ainsi que dans les temps de vie quotidienne.
 - Impliquer les enfants dans l'aménagement de leurs espaces
 - Adapter le matériel aux grands comme aux plus jeunes
 - Permettre aux enfants de proposer des activités qui seront reprises par les animateurs sur le programme des animations
- ◆ Accompagner les futurs citoyens
 - Favoriser la prise d'initiative
 - Transmettre des valeurs de respect, de coopération et de partage
 - Permettre l'expression des enfants en organisant des temps d'échange et de bilan où l'animateur est médiateur
 - Permettre aux enfants de solutionner leurs conflits par eux même
 - Impliquer les enfants dans l'élaboration des règles du bien vivre ensemble
 - Sensibiliser à la différence en rencontrant d'autres structures
 - Découvrir différentes cultures
- ◆ Aider l'enfant à grandir
 - Organiser une passerelle entre les services petite enfance, enfance et jeunesse et seniors
 - Favoriser des projets communs

Vie quotidienne (journée type)

L'accueil du matin :

Un accueil échelonné est mis en place de 7h30 à 10h.

Un animateur accueille les parents et les enfants. Ce moment permet la transmission des informations importantes (traitements médicaux, consignes sur l'enfant...) qui sont notées sur un cahier de liaison. Les enfants mettent leur repas au réfrigérateur et rejoignent les enfants déjà arrivés. Ils sont accueillis individuellement par les animateurs présents afin de les mettre en confiance et leur permettre d'intégrer leur groupe.

Durant ce temps d'accueil, l'enfant a le choix d'aménager son temps libre, comme il le souhaite grâce aux différentes activités proposées : lecture, dessin/coloriages, jeux de société et tous les jeux de construction (légo, kapla, train en bois, ...). Chaque groupe dispose de ses jeux et de son espace propre.

Une collation fournie par les parents est proposée, vers 9h45, aux enfants qui le souhaitent.

Le temps d'échange :

Un temps d'échange et de présentation de la journée est proposé de 10h à 10h15.

Ce temps servira à capter l'état général des enfants, évaluer les actions menées et organiser leurs envies.

Les activités du matin :

Sauf en cas de sortie avec un départ prévu plus tôt, les activités débutent vers 10h15.

3 à 5 ans :

Ce temps d'activité est plus long que celui de l'après-midi, en raison de la sieste.

L'attention des enfants, à cet âge, étant de courte durée, les activités sont proposées jusqu'à 11h15 environ. Généralement, une activité (manuelle, petit jeu, chant, activité sportive, grand jeu...), est proposée dans la matinée. Lorsque l'enfant décroche il lui est possible de faire des petits jeux en parallèle. S'il le souhaite, il peut revenir plus tard pour continuer l'activité si elle n'est pas terminée.

De 11h15 à 11h45 un temps libre est proposé et encadré par l'animateur. Après les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains pour aller manger.

6 à 11 ans :

Afin de favoriser l'autonomie et la prise d'initiative, les 6-11 ans seront investis pleinement dans l'élaboration de leur programme d'activités.

Pour ce faire, nous mettons en place « **la fabrique des possibles** » : Un affichage est prévu pour que chacun puisse noter ses idées et envies d'activités.

Chacun pourra faire l'activité qu'il veut, la proposer aux copains, mettre en place un atelier... Nous aménagerons l'espace selon leurs envies. L'animateur sera là pour les aider à concrétiser leurs envies tout en respectant le rythme et les besoins des enfants.

L'animateur propose néanmoins une activité par jour. Grand jeu, activité manuelle ou sportive. Les activités sportives ou à l'extérieur seront privilégiées le matin pour éviter les grosses chaleurs. Un temps calme est mis en place après le déjeuner d'environ $\frac{3}{4}$ d'heure.

Le repas (amenés par les participants) :

Quand le temps le permet, il est bien sûr possible de manger à l'extérieur en adaptant les règles.

A 11h45, les enfants de 3-5 ans et à 12h pour les 6-11 ans.

Accompagnés de l'animateur, les enfants installent la vaisselle et les couverts ainsi que les pots à eau, puis sortent les repas du frigo et les répartit sur les tables. Chaque jour, un ou deux enfants par groupe sont responsables de mettre la table et de distribuer les repas. Ceci est fait selon l'envie des enfants et en veillant à ce que chacun puisse être « serveur » à tour de rôle.

Les enfants transvasent leur repas dans leurs assiettes avec l'aide de l'animateur si besoin et signale à l'animateur s'ils veulent le faire chauffer au micro onde. Dès qu'un repas chaud arrive sur leur table, les enfants commencent à manger. Ils ont pour consigne de se lever le moins possible.

Les animateurs assurent également le service et seront attentifs à la bonne restauration et hydratation des enfants tout au long du repas. Les animateurs mangent à la table des enfants (un par groupe). Tous les enfants participent débarrassage et au nettoyage des tables après le repas.

Lorsque les enfants ont fini, ils peuvent s'installer dans l'endroit calme prévu par groupe où se trouve livres, dessins et petits jeux.

Le technicien de surface du centre se chargera de la désinfection des surfaces utilisées lors du repas et de l'aération des locaux.

La sieste :

A 13h, les 3 à 5 ans montent à l'étage, font un passage aux toilettes, quittent leurs chaussures et vont dans la salle de sieste. Ensuite, ils s'installent dans leur lit autour de l'animateur qui leur raconte une histoire ou chante une berceuse.

Les enfants qui ne font plus de sieste rejoignent le groupe des 6-11 ans pour le temps calme.

Chaque enfant a un lit adapté avec un drap, un oreiller avec taie et une couverture si besoin. Ils sont utilisés sur la semaine, nominatifs et lavés à la fin de celle-ci. Lorsqu'un enfant se réveille, il rejoint la salle d'activité afin de ne pas réveiller les autres enfants. L'animateur réveille les enfants encore endormis, vers 15h30.

Le temps calme / temps libre :

A 13h30, les 6 à 11 ans rejoignent leur salle d'activité. Un temps calme de 45 minutes est imposé pour permettre la digestion et le repos. Jeux de société, lecture, dessins et repos si besoin sont proposés.

Les activités de l'après-midi :

3 à 5 ans :

Les besoins de repos étant propres à chaque enfant, l'après-midi est souvent consacrée aux jeux libres. C'est aussi l'occasion de terminer une activité non terminée, ou de proposer une activité décidée par les enfants.

6 à 11 ans :

A 14h, les plus grands repartent en activité jusqu'à 16h. L'activité du matin peu être poursuivie ou une activité d'un autre type peut être proposée par l'animateur ou par les enfants.

Le goûter (fourni par le centre de loisirs) :

A 16h, les animateurs distribuent le goûter fourni par le centre dans un souci d'égalité et de découverte. Il peut être préparé lors d'un atelier cuisine ou acheté auprès de nos commerces ou producteurs locaux. Il est équilibré et très varié pour susciter la découverte et éveiller le goût des enfants.

Quand le temps le permet, il est bien sûr possible de goûter à l'extérieur en adaptant les règles. Les animateurs sont vigilants à la bonne restauration et hydratation de chaque enfant.

Comme au repas, les enfants participent au nettoyage et au rangement après le goûter. Les animateurs se chargeront de la désinfection des surfaces utilisées lors du goûter et de l'aération des locaux.

Les enfants rangent également leurs affaires (gourde, casquette, doudou...) et leur boîte repas (qui ont été nettoyées au lave vaisselle dans la mesure du possible) dans leurs sacs ou aux portes manteaux pour éviter les oublis.

L'accueil du soir :

Après le goûter, les enfants sont libres de choisir leur jeu en intérieur ou en extérieur si le temps le permet. Les animateurs sont vigilants au bon déroulement de ce temps et proposent si besoin des jeux.

Entre 16h30 et 18h, nous accueillons les parents. Les animateurs sont attentifs et disponibles pour le départ de chaque enfant. Ils échangent avec les familles sur leurs diverses questions et sur le vécu de la journée en restant vigilant à l'égard des autres enfants.

Evaluation des activités proposées et de la journée des enfants :

Après chaque temps d'activité, un temps où chaque enfant peut exprimer son ressenti sera proposé par le biais de différents outils. Ce temps est nécessaire et indispensable pour permettre à l'animateur d'adapter, de renouveler ou de changer son approche ou son activité. Il permet aussi de prendre le « pouls de son groupe ». Les activités seront également évaluées en équipe par la suite.

Les besoins par tranche d'âge

<u>3-5 ans</u>	<u>6-11 ans</u>
Les activités physiques et sportives et jeux traditionnels	
<p>Pour cette tranche d'âge, les pratiques physiques et sportives ne seront pas les activités principales, mais viendront ponctuer la journée. Elles permettront aux enfants de se dépenser tout au long de la journée.</p> <p>Nous utiliserons régulièrement les espaces extérieurs pour mettre en place des parcours ou faire des jeux. Ceux-ci permettront aux enfants de développer leur motricité sur des actions simples tels que : marcher, courir, sauter, ramper, lancer, attraper...</p> <p>Les jeux traditionnels occuperont une majeure partie de ces activités. Ils permettront aux enfants d'appréhender les notions de consignes, respect des règles, écoute et partage du jeu avec les autres.</p> <p>En cas de mauvais temps, nous utilisons la salle de jeux, la salle polyvalente ou la salle des fêtes (en face du centre) pouvant facilement être adaptée pour les parcours de motricité.</p>	<p>Les activités physiques prennent, à cet âge, une importance capitale pour le bien être et l'épanouissement de l'enfant. L'animateur reste vigilant à leur durée notamment pour les plus jeunes.</p> <p>Des jeux traditionnels seront mis en place régulièrement dans la journée afin que les enfants se dépensent.</p> <p>Lorsque la météo ne nous permet pas d'aller en extérieur, nous utiliserons la salle de jeux, la salle polyvalente ou la salle des fêtes (en face du centre) pour mettre en place des initiations à différents sports.</p> <p>Toutes ces activités physiques et sportives permettront un développement de la coordination motrice et mettront l'accent sur les règles et le respect des règles. L'animateur sera vigilant pour que l'esprit d'équipe et la socialisation restent l'axe principal de ces activités.</p>
Les activités d'expressions et artistiques	
<p>Les activités d'expressions proposées par les animateurs seront de l'ordre de la découverte et de l'initiation. Afin de développer la motricité fine, l'équipe pédagogique proposera un grand nombre d'activités manuelles variées.</p> <p>Les activités manuelles ont une place importante dans la journée. Elles permettent un développement de la psychomotricité de l'enfant : découpage, collage, coloriage, peinture, création...</p> <p>Mais aussi le développement de l'esprit critique, l'affirmation de soi et l'échange entre enfants.</p> <p>Les animateurs apportent leurs conseils et une attention particulière à chaque enfant, selon son âge et ses capacités.</p> <p>L'imagination et la créativité sont vivement sollicitées par le biais du programme qui leur est proposé, ainsi que par les différentes techniques et la variété des matériaux utilisés.</p>	
Les activités et sorties culturelles	
Afin de compléter au mieux notre programme d'activités, le centre de loisirs proposera des sorties variées.	

L'accueil d'enfant atteint de troubles de la santé ou en situation de handicap

L'assistant sanitaire sera vigilant dans la gestion des maladies et allergies. Il est le lien entre les fiches sanitaires, remplies par les parents, et l'équipe d'animation ainsi que les prestataires (restauration notamment). Les goûters et ateliers cuisine seront adaptés pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires. Les autres allergies (médicamenteuses, environnement...) seront traitées au cas par cas. Pour faire le point sur ces difficultés, une rencontre avec les parents sera systématiquement proposée afin de reprendre ensemble les bonnes pratiques et ainsi éviter tout risque et tout doute. Dans le cas d'un traitement médical, qu'il soit occasionnel ou régulier, il est demandé aux familles de fournir l'ordonnance médicale ainsi que les médicaments, en quantité suffisante, dans leur emballage d'origine marqué au nom et prénom de l'enfant. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sera possible.

Pour les enfants en situation de handicap, la responsable du service rencontrera la famille et les professionnels qui suivent l'enfant, en amont de l'accueil. Cela afin de collecter toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de cet enfant. Suivant le type d'handicap, l'autonomie de l'enfant et les conseils des professionnels, il pourra être envisagé un sur encadrement, des formations pour les animateurs ou le recrutement d'une personne avec les qualifications et compétences nécessaires. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) mis en place.

Séjours et activités accessoires

Cette année nous organisons 1 séjour de vacances pour les enfants :

Séjour de vacances 9 à 13 ans : Ce séjour sera un séjour passerelle enfance et jeunesse afin des préparer les enfants au passage au collège et au secteur jeunesse. En construction pour l'été 2023.

Cette année exceptionnellement, il ne sera pas proposé de séjour accessoire pour les 4-6 ans et les 6-8 ans car l'école de Valgorge propose une classe verte pour toute l'école. La grande majorité des enfants fréquentant le centre étant à l'école de Valgorge, il ne nous paraît pas judicieux de proposer des séjours pour cette tranche d'âge cette année.

Engagement relationnel

(Animateurs, enfants, familles)

Cet engagement reprend les trois types de relations que nous rencontrons dans notre quotidien :

La relation enfants/enfants

La relation enfants/adultes

La relation adultes/adultes

La relation enfants/enfants :

Elle sera basée en priorité sur le respect en général (respect de soi, des autres, des règles, des locaux...) et sur le partage (partage des locaux, du matériel, des personnes, des jeux, ...).

Dans le jeu et les activités, nous découvrirons les différentes compétences de chacun.

Nous mettrons l'accent sur la façon de s'exprimer (sans insulte, sans se taper...)

Le repas sera un moment privilégié pour les échanges entre les enfants.

La relation enfants/adultes :

L'animateur aura toujours en tête, qu'il est là en tant qu'adulte responsable et non comme un « copain », il doit savoir se faire respecter et faire respecter les règles pour favoriser le « vivre ensemble ».

Les animateurs accueilleront chaque enfant de manière individualisée.

Chaque enfant sera considéré individuellement et équitablement.

L'animateur devra assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants de manière à ce qu'ils se sentent à l'aise, en toute sécurité et qu'ils puissent s'exprimer librement.

Les enfants seront mis à contribution tout au long de la journée pour participer aux différentes tâches de la vie quotidienne (installation et rangement du matériel, rangement et nettoyage de la salle après l'activité ou le repas...) avec les animateurs.

Quand un enfant sera sanctionné, l'animateur devra s'assurer que l'enfant a compris pourquoi.

L'enfant aura terminé sa sanction une fois que l'animateur concerné lui dira, qu'il sera revenu à un comportement normal, ou qu'il se soit excusé auprès des personnes à qui il a créé du tort, si besoin.

Au moment du repas, l'animateur s'assurera que chaque enfant mange et boit suffisamment. Dans le cas contraire, l'animateur en référera à son directeur qui parlera avec l'enfant puis avec la famille, pour déterminer au mieux la marche à suivre.

La relation adultes/adultes :

L'animateur prendra le temps de discuter avec les familles, pendant l'accueil du matin afin d'échanger les informations nécessaires sur l'enfant (exemples : passer une bonne nuit, maladies, envie ou pas de venir au centre...).

Au moment du départ, l'animateur prendra soin de discuter avec chaque parent pour faire un point sur la journée de leur enfant (exemple : motivation, petits bobos, appétit, sommeil, conflits, sanctions... sans oublier les retours positifs...)

Ces temps d'échanges seront nécessaires pour les parents et les animateurs référents du groupe concerné afin que toutes les infos circulent correctement.

C'est aussi à ce moment là qu'il faut rappeler l'heure de départ ou de retour des sorties, les éventuels changements de programme, ou certaines informations.

Pour une question de respect de tous et d'exemple donné aux enfants, il est important d'avoir un comportement « d'adulte référent », (tenue vestimentaire, langage, hygiène, respect des horaires...).